

IANSA

BREF GUIDE

AUX PETITES ARMES
“ASSURER NOTRE
AVENIR COMMUN”:
L'AGENDA DU
SECRETAIRE GENERAL
ANTÓNIO GUTERRES
ET SON PROGRAMME
DE DESARMEMENT





Veillez scanner ce Code QR
pour accéder à l'agenda officiel du
Secrétaire Général pour le désarmement



ORIZURU, ORIGAMI

INTRODUCTION

En mai 2018, le Secrétaire Général António Guterres a fait appel au renouvellement des efforts internationaux pour le désarmement et la non-prolifération des armes afin d'améliorer la paix et sécurité mondiale. Il a présenté ses raisons dans un nouveau programme de désarmement de 87 pages nommé : « Assurer Notre Avenir Commun : Un Programme de Désarmement ».¹

Le Programme du Secrétaire Général est enraciné dans sa croyance que : “Nous vivons une époque dangereuse. Des conflits interminables causent d'indicibles souffrances humaines. Les groupes armés, équipés de toutes sortes d'armes, se multiplient. Les dépenses militaires augmentent à l'échelle mondiale, la concurrence en matière d'armement s'intensifie et les tensions de la guerre froide refont surface dans un monde qui se complexifie. Dans ce contexte multipolaire, les mécanismes de communication et de dialogue qui, autrefois, aidaient à apaiser les tensions entre les superpuissances, sont affaiblis et ont perdu de leur utilité.”²

*Mon programme de désarmement se veut complet, mais pas exhaustif. J'y propose des solutions, et soulève des questions. Ce programme n'a pas vocation à se substituer aux responsabilités qui incombent aux États Membres, ni à leur imposer quoi que ce soit. Mon souhait est qu'il relance le dialogue et les négociations sur le désarmement international, suscite des idées novatrices et crée un nouvel élan.*³

Le Programme nécessite ‘des mesures décisives’ sur :

- ‘**Le désarmement au secours de l'humanité**’ notamment en rendant l'interdiction des essais nucléaires permanente, en élaborant des stratégies de vérification du désarmement nucléaire et en mettant fin à la production de matière fissile à des fins d'utilisation dans ces armes.⁴
- ‘**Le désarmement pour sauver des vies**’ pour enrayer la suraccumulation de tous les types d'armes conventionnelles, comprenant les armes légères et leurs munitions, et prévenir leurs mésusages.⁵ “Nous devons mettre l'humain au cœur de nos efforts de désarmement et assurer le désarmement, qui sauve des vies, aujourd'hui et demain. Nous le devons à celles et ceux qui, par millions, sont morts, ou ont été blessés ou arrachés à leur foyer, en République arabe syrienne, au Yémen, en Afghanistan, au Soudan du Sud, en Somalie, au Mali et partout ailleurs.”⁶
- ‘**Le désarmement pour les générations futures**’ parce que « Les nouvelles technologies de l'armement aggravent les risques, notamment celui que des acteurs non étatiques procèdent à des attaques transfrontalières. Dans de nombreux conflits récents, les lois de l'humanité ont été violées et des armes prohibées, notamment chimiques, ont été à nouveau utilisées. Les explosifs classiques sont utilisés contre des villes, et les effets en sont ravageurs pour les civils et les environs. »⁷
- ‘**renforcer les partenariats pour le désarmement**’ afin d'intégrer les efforts de désarmement et de non-prolifération dans les priorités du système des Nations Unies, et forger une meilleure collaboration entre l'Organisation des Nations Unies, les gouvernements, la société civile, le secteur privé et d'autres.⁸

¹ United Nations Secretary General, *Securing Our Common Future – An Agenda for Disarmament*, Office for Disarmament Affairs, New York, May 2018, (hereafter *Securing Our Common Future*) a booklet of 73 pages electronically available in PDF and e-book formats from www.un.org/disarmament/sg-agenda

² *Securing Our Common Future*, Foreword, p. vii, para. 1 ³ *Ibid.*, Foreword, p. viii, para. 2 ⁴ *Ibid.*, Executive Summary, p. x, paras. 2-3 ⁵ *Ibid.*, Executive Summary, p. x, paras. 4-5 ⁶ *Ibid.*, Foreword, p. vii, para. 5 ⁷ *Ibid.*, Executive Summary, p. ix, para. 2 ⁸ *Ibid.*, Foreword, p. viii, para. 3

“

La sécurité internationale est menacée. Les tensions de la guerre froide refont surface. Les dépenses militaires sont au plus haut depuis la chute du mur de Berlin. C'est pourquoi je lance mon programme pour le désarmement fondé sur des actions concrètes et pratiques.

”

António Guterres

Le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies



24 MAI 2018 GENEVE SUISSE PHOTO ONU/JEAN MARC FERRÉ

LA NÉCESSITÉ D'UN NOUVEL AGENDA DE DÉSARMEMENT :

Dans son rapport, le Secrétaire Général présente les nouveaux défis pour la sécurité internationale :

- **Dégradation de la Sécurité Internationale :** Les tensions stratégiques entre les grandes puissances surviennent sur fond de résurgence des conflits civils, après plus de 20 ans de déclin. Les conflits armés durent plus longtemps qu'auparavant, font plus de morts parmi les civils et donnent de plus en plus souvent lieu à des rivalités au niveau régional et à des interventions extérieures, y compris celles des grandes puissances. Comme leurs motifs et les formes de violence qu'ils emploient, les acteurs de ces conflits sont divers : insurgés opérant à petite échelle, extrémistes et terroristes, organisations criminelles, milices bien entraînées ou toute combinaison de ces différents acteurs.⁹
- **Un ordre mondial plus complexe :** Le système international est de plus en plus multipolaire, avec des sphères de pouvoir et d'influence diverses et des intérêts, des conflits et des déséquilibres qui se multiplient. Nombre d'engagements pris et de promesses faites à la fin de la guerre froide n'ont pas été tenus, notamment ceux de prendre des mesures concrètes pour réduire les dangers, apaiser les tensions et, au final, nous rapprocher d'un monde plus sûr.¹⁰
- **Coût économique:** La militarisation est flagrante dans de nombreuses régions du monde. À l'échelle mondiale, les dépenses militaires ont plus que doublé en dollars constants depuis la fin de la guerre froide. Selon une étude réalisée en 2017, 12,6 % du produit mondial brut était alors consacré à contenir toutes les formes de violence et plus de 1,7 milliard de dollars était dépensé pour les forces armées et leur matériel. Ce dernier chiffre est largement disproportionné compte tenu des sources de l'insécurité nationale et humaine actuelles.¹¹
- **Le monde reste largement surarmé:** L'industrie de l'armement continue de tourner à haut régime et de trouver de nouveaux marchés. L'accumulation massive d'armes classiques se poursuit, en particulier dans certaines régions sujettes aux conflits. Alors qu'on constate une stagnation en matière de maîtrise des armes classiques au niveau mondial, l'absence de désarmement et de maîtrise des armements aux niveaux régional, national et local a été désastreuse.¹²

⁹ Ibid., p. 3 and 10 ¹⁰ Ibid., p. 3 ¹¹ Ibid., p. 4 and 46-47 ¹² Ibid., p. 33

LE ROLE DU DESARMEMENT

- Une vision ni simpliste ni utopique : Le désarmement est au coeur du système de sécurité collective défini dans la Charte des Nations Unies, dont l'objectif n'était rien de moins que l'élimination de la guerre comme instrument de politique étrangère afin de « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». À l'Article 26 est affirmée la nécessité d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde.¹³
- La prévention et la cessation des conflits armés et de la violence : Le désarmement est un outil qui peut aider à prévenir les conflits armés et à atténuer leurs conséquences lorsqu'ils surviennent. Des mesures de désarmement peuvent être prises pour de nombreux motifs, notamment pour maintenir la paix et la sécurité internationales, défendre les principes d'humanité, protéger les civils, promouvoir le développement durable, et prévenir et faire cesser les conflits armés. Tout comme la notion de sécurité a évolué pour placer l'humain en son coeur, les objectifs et les mots du désarmement doivent évoluer pour contribuer à la sécurité humaine, nationale et collective au XXIe siècle.¹⁴
- La protection des civils : Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'une des principales préoccupations relatives au désarmement est la protection des civils contre les effets des conflits armés. Quand il l'a été cet objectif a été atteint principalement en garantissant que toutes les parties à un conflit armé respectent strictement et en toutes circonstances le droit international applicable, notamment le droit international humanitaire.¹⁵
- Plusieurs niveaux pour la prise d'initiatives : Les mesures de maîtrise des armements et de désarmement jouent également un rôle essentiel aux niveaux régional et mondial dans la prévention des conflits armés, le maintien de la stabilité et la lutte contre les violences sexistes. Les mesures prises à l'échelle mondiale sont conçues pour garantir le respect des lois humanitaires internationales et des droits de l'homme. Aux échelles nationale et locale, le contrôle des armements contribue à prévenir plus largement la violence armée.¹⁶

EMPECHER L'ACCUMULATION EXCESSIVE ET LE COMMERCE ILLICITE D'ARMES LEGERES

La facilité avec laquelle on peut se procurer des armes légères et de petit calibre et leurs munitions est un facteur important de violence armée et de conflit. Le nombre élevé d'armes et de munitions en circulation engendre l'insécurité, fait du tort aux civils, facilite les violations des droits de l'homme et entrave l'action humanitaire. La violence armée commise au moyen d'armes de petit calibre déchire des communautés, compromet l'accès à des soins de santé abordables et freine les investissements économiques. Ces armes sont utilisées contre les autorités locales et notamment pour nuire aux activités de la police et aux processus électoraux.¹⁷

La boîte à outils du désarmement : La communauté internationale a cherché à codifier et à développer des règles afin d'interdire et de restreindre des types spécifiques d'armes et de transfert d'armes, dans le but d'améliorer la sécurité publique, empêcher le vol et la déviation, et combattre le crime, y compris des mesures pour :

- Éliminer les armes inhumaines, telles que les mines anti personnelles.
- Interdire et restreindre l'utilisation de certains types d'armes par certains types d'utilisateurs.
- Réguler le commerce, la sécurité physique et le management des réserves.

- Améliorer la transparence et la confiance à travers le partage d'information et la coopération.¹⁸

Gestions des Entrepôts : Dans de nombreux pays, les entrepôts d'armes sont gérés de façon inadéquate et situés dans des lieux densément peuplés. Les explosions non prévues sur les sites de munitions peuvent avoir des conséquences dévastatrices pour les communautés locales et donner lieu à des blessures graves, lésions, déplacements de populations locales, et dégâts environnementaux. Un encadrement sécurisé et sûr de ces entrepôts peut permettre d'empêcher ou de prévenir de tels incidents. Une sécurité physique inadéquate peut, en outre, résulter en déviation d'armes vers le marché illicite, notamment aux groupes armés non-étatiques, terroristes et organisations criminelles transnationales. La destruction d'armes instables ou d'un surplus d'armes et de munitions est une solution préférable et plus économique au long terme, et nécessite un encadrement approprié de ces entrepôts.¹⁹

Un Désarmement et Contrôle des Armes Sensibles au Genre : La possession et utilisation des petites armes est fortement liée à l'expression du contrôle, du pouvoir, de la domination et de la force spécifique à la masculinité. Les hommes constituent la vaste majorité des propriétaires de petites armes, et les jeunes hommes représentent la grande majorité des

¹³ Ibid., p. 6 ¹⁴ Ibid., p. 7 and 12 ¹⁵ Ibid., p. 7 ¹⁶ Ibid., p. 7 ¹⁷ Ibid., p. 40 ¹⁸ Ibid., pp. 11-12 ¹⁹ Ibid., pp. 44-45

responsables de la violence armée. Les femmes, cependant, sont fréquemment victimes de violence sexiste facilitée par les petites armes, y compris de violence domestique et violence sexuelle. Les femmes peuvent aussi porter indirectement les conséquences de la violence armée, notamment les fardeaux psychologiques et économiques. Tous les États devraient interdire toute exportation d'armes et de munitions, de leurs pièces et éléments, s'il existe un risque prépondérant qu'elles puissent servir à commettre des actes graves de violence sexiste.²⁰

Le Besoin d'une Approche Holistique : Les efforts des Nations Unies pour adresser ces problèmes engendrés par les petites armes illicites ont été fragmentés et limités. Cette situation a été abordée à travers des perspectives de paix et de sécurité, genre et égalité, crime transnational, action humanitaire, anti-terroriste et régulation du commerce. Le paradigme existant à court terme et de projets comportementalisés pour adresser le contrôle des petites armes ne tient pas compte du sérieux et de la magnitude du problème.

Augmentation des Ressources : Il est clair que l'ONU doit chercher un nouveau modèle de financement durable et cohérent de l'assistance internationale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre. À cette fin, le Secrétaire général va créer un mécanisme de financement multipartenaires par l'intermédiaire du Fonds pour la consolidation de la paix pour apporter une solution plus durable résolument axée sur le développement. L'action menée dans chaque pays sera définie en collaboration avec les États touchés avec l'appui des équipes de pays des Nations Unies.²¹

Des données exactes : Des données ventilées par catégorie d'armes peuvent contribuer à un dialogue fondé sur des données factuelles afin d'appuyer l'élaboration, aux niveaux mondial, régional et national, de pratiques, de politiques et de normes destinées à protéger les civils. Elles peuvent aussi aider les États à appliquer les embargos sur les armes imposés par le Conseil de sécurité et à procéder à des estimations des risques aux fins des transferts d'armes classiques conformément à leur réglementation nationale sur les exportations et aux traités internationaux auxquels ils sont parties.²²

Des Partenariats Efficaces : Les initiatives de désarmement donnent les meilleurs résultats lorsqu'elles se fondent sur des partenariats efficaces entre toutes les parties prenantes concernées, à savoir les gouvernements, la communauté des experts et les organisations de la société civile, sur l'intérêt marqué et l'appui résolu de la population et sur le bon fonctionnement des instances internationales de négociation. La société civile joue un rôle indispensable dans tous les aspects du désarmement.²³

Autonomiser la jeune génération : Les jeunes ont une force extraordinaire qui peut changer le monde. Les jeunes d'aujourd'hui sont plus cosmopolites, plus internationalistes et plus ouverts. Ils sont plus susceptibles de rejeter la xénophobie, l'intolérance et le racisme qui réapparaissent dans nombre de nos sociétés et poussent la population à soutenir des politiques militaires et de sécurité fondées sur la peur.²⁴

²⁰ Ibid., pp. 39 and 66-67 ²¹ Ibid., pp. 41 ²² Ibid., pp. 34-35 ²³ Ibid., pp. 61
²⁴ Ibid., pp. 67-68

LES QUATRES PILLIERS DE L'AGENDA



DESARMAMENT POUR SAUVER L'HUMANITE

Réduire et éliminer les armes de masses destructions



DESARMAMENT QUI SAUVE DES VIES

Réduire et atténuer l'impact des armes conventionnelles



DESARMAMENT POUR LES GENERATIONS FUTURES

Rester vigilant sur les nouvelles et émergentes technologies d'armement



RENFORCER LES PARTENARIATS POUR LE DESARMAMENT

Revigorer les institutions de désarmement et partenariats avec les gouvernements, experts, sociétés civiles, femmes et jeunes gens

LES OBJECTIFS DE DEVELOPMENT DURABLE ET DE DESARMEMENT :

Désarmement et les régulations des armes sont essentielles pour réaliser l'agenda de 2030 pour le Développement Durable.²⁵



Objectif #16, cible 1 - Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

Objectif #16, cible 4 - D'ici 2030, réduire les flux illicites financiers et d'armes, renforcer le rétablissement et retournement des actifs voles et combats de toutes formes de combats organisés.



Objectif #3 : La violence est l'une des principales causes de décès prématuré et fait encore plus de victimes en propageant blessures, handicaps, détresse psychologique et maladies. Le désarmement et la maîtrise des armements réduisent l'impact des conflits sur la santé humaine.



Objectif #4 : Education de qualité. Limiter la prolifération et la circulation incontrôlée des armes dans les communautés contribue à créer des environnements d'apprentissage sûrs et non violents pour tous. L'éducation au désarmement contribue à l'éducation sur la paix et la non-violence, la résolution des conflits, le développement durable, l'égalité des sexes, la justice économique, les droits de l'homme et la tolérance de la diversité culturelle.



Objectif #5 : Égalité entre les sexes. Les hommes et les femmes sont touchés différemment par la prolifération et l'utilisation des armes. Les jeunes hommes sont extrêmement responsables de l'utilisation abusive des armes légères. Alors que les hommes font le plus de victimes directes, les femmes sont plus souvent victimes de la violence sexiste facilitée par les armes légères. La réglementation des armes et des munitions peut réduire la violence à l'égard des femmes et des filles dans les sphères publique et privée. L'autonomisation des femmes et leur participation égale et significative aux processus de prise de décision en matière de désarmement et de maîtrise des armements peuvent aboutir à des résultats politiques plus inclusifs, efficaces et durables.



Objectif #8 : Travail décent et croissance économique. Des dépenses militaires excessives nuisent à la croissance économique et peuvent avoir des conséquences sociales et politiques indésirables. La réduction des budgets militaires peut réduire les effets négatifs de ces dépenses sur le développement économique et social. Enrayer la prolifération et la disponibilité des armes peut

contrer le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats. Les possibilités de créer des moyens de subsistance décents peuvent éloigner les jeunes hommes des groupes armés ou des gangs. Une réglementation adéquate des armes aide à prévenir les transferts illicites d'armes à l'appui de la traite des êtres humains, de l'esclavage moderne ou du travail forcé.



Objectif #10 : Réduire les inégalités. Les mesures de désarmement peuvent réduire les dépenses militaires et rediriger les ressources / dépenses publiques vers des initiatives sociales et économiques susceptibles de contribuer à une plus grande égalité.



Objectif #11 : Villes et communautés durables. Villes et communautés durables. Une gestion efficace des munitions réduit le risque d'explosion accidentelle des dépôts de stockage dans les zones peuplées. Ces explosions, lorsqu'elles se produisent, sont des catastrophes humanitaires entraînant des morts, des blessures, des pertes économiques, le déplacement et la destruction d'infrastructures et de propriétés privées. Les mesures de maîtrise des armements renforcent la sûreté et la sécurité urbaines en freinant la prolifération incontrôlée et le mauvais usage des armes légères, en particulier pour les violences liées aux gangs.



Objectif #17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs. La mobilisation de ressources suffisantes à l'appui du désarmement et de la réglementation des armements est essentielle pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La disponibilité accrue de données de haute qualité, opportunes, détaillées et fiables sur les armements peut éclairer les discussions sur la relation entre le désarmement, le développement, la paix et la sécurité, menant à de meilleures décisions et politiques excessives et mal gérées dans tous les forums disponibles et par l'intermédiaire de ses centres régionaux, ainsi que par le biais d'associations nouvelles et existantes.

²⁵ Ibid., pp. 8-9

MISE EN PLACE DE L'AGENDA

L'agenda du Secrétaire General contient un plan d'implantation de 40 actions, qui seront mises en place par plusieurs entités internes et externes au système des Nations Unies. Le plan d'implantation est un réel document, accompagné d'un site internet qui détaille les activités et secteurs sur lesquels aucune action n'a encore été prise, qui sont toujours en développement ou en cours. De nouvelles étapes et activités seront ajoutées aussi si nécessaires, ainsi que des mises à jour majeures seront disséminées à travers les réseaux sociaux et le site internet.²⁶

Ces actions incluent :

20° Action :

Etablir un fonds fiduciaire dédiée aux petites armes. Le Secrétaire General va mettre en place un complexe au sein de la Commission de Consolidation de la Paix visant à soutenir les actions gouvernementales sur les petites armes. Intitulé "Sauver des Vies", cette facilité de confiance pluri-partenaire fait partie d'une approche compréhensive pour adresser la violence armée et la déviation d'armes, contribuant à la cible 16.4 des Objectifs de Développement Durable.

21° Action :

Construire une compréhension de l'impact des armes sur la gestion des conflits. L'accumulation excessive, la prolifération incontrôlée et la mauvaise gestion des armes classiques alimentent et prolongent les conflits armés. Dans le cadre de l'ambition du Secrétaire Général de placer la prévention au cœur des activités des Nations Unies, les activités entreprises dans le cadre de ce programme visent à comprendre et à renforcer la nature interdépendante des activités de maîtrise des armements et de prévention des conflits, y compris des cadres d'analyse des risques.

22° Action :

Assurer des réservations excessives et mal gérées. L'Organisation des Nations Unies, par le biais de son mécanisme de coordination des armes légères sous la direction du Bureau des affaires de désarmement, encouragera les États et les régions à prendre des mesures plus efficaces pour lutter contre les réserves.

28° Action :

Encourager l'innovation responsable en science et technologie. Le Secrétaire Général collaborera avec des scientifiques, des ingénieurs et des représentants de l'industrie pour encourager l'innovation scientifique et technologique responsable, en vue de son application à des fins pacifiques, ainsi que pour la diffusion responsable des connaissances, conformément aux principes et objectifs de l'Organisation des Nations Unies.

35° Action :

Augmenter l'engagement avec les organisations régionales. Le Bureau des affaires de désarmement, conjointement avec le Département des affaires politiques, renforcera

son engagement auprès des organisations régionales pour explorer de nouvelles possibilités et renforcer les plateformes existantes de dialogue régional sur la sécurité et le contrôle des armements.

36° Action :

Participation pleine et égale des femmes au processus de prise de décision. Le Secrétaire Général appelle les femmes à participer pleinement et sur un pied d'égalité à tous les processus décisionnels liés au désarmement et à la sécurité internationale.

37° Action :

Parité hommes-femmes dans les organes de désarmement mis en place par le Secrétariat. Le Secrétaire Général s'emploiera à atteindre la parité des sexes dans tous les groupes d'experts, conseils d'administration, groupes d'experts et autres organismes créés sous son égide dans le domaine du désarmement.

38° Action :

Établir une plateforme pour l'engagement des jeunes. Le Bureau des affaires de désarmement, en partenariat avec toutes les entités intéressées, continuera d'investir dans l'éducation en matière de désarmement, notamment en créant une plate-forme pour la participation des jeunes. Des possibilités d'éducation et de formation seront créées afin de former une plate-forme pour l'entrée durable des jeunes dans le domaine du désarmement. Cette plate-forme facilitera l'accès aux outils, à la formation et aux réseaux pour résoudre les problèmes où des mesures de désarmement, de démilitarisation et de prévention de la violence armée peuvent faire la différence.

40° Action :

Intégrer les experts, l'industrie et la société civile dans les instances de désarmement. Les acteurs de la société civile jouent un rôle crucial dans la promotion des progrès en matière de désarmement et de non-prolifération. Pour appuyer davantage ces efforts, le Bureau des affaires de désarmement s'emploiera à renforcer l'engagement du public afin d'intégrer les connaissances et l'expérience d'experts extérieurs, de parties prenantes de la société civile et de représentants de l'industrie aux processus de désarmement.

²⁶ For a complete list of the forty action points and more details on each one, visit: <https://www.un.org/disarmament/sg-agenda/en/#actions>



777 United Nations Plaza, Suite 3E
New York, NY 10017, USA
www.iansa.org

FONDS FOURNIS POUR LE PROJET
DE IANSA 2018-2019
SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LE
PROGRAMME D'ACTION DE L'ONU
PAR :

United Nations Trust Facility Supporting Cooperation on Arms Regulation

UNSCAR



Regulate weaponry – develop community

EN COLLABORATION AVEC



unitar

United Nations Institute for Training and Research